

OPÉRATIONS	Dates
<p>MODIFICATION DE VOTRE CHOIX DE COURS</p> <p><i>Ajout ou retrait de cours, procédure disponible dans Col.NET à partir du 5 août.</i></p>	<p>Retrait de cours sans mention au bulletin : Du lundi 5 août au jeudi 19 septembre avant 23 h 59.</p> <p>Ajout de cours : Du jeudi 15 août à partir de 16 h au lundi 19 août avant 23 h 59. Accès par programme selon un horaire établi.</p> <p>Après cette date, aucune récréation ou ajustement d'horaire.</p>
<p>ANNULATION D'INSCRIPTION</p> <p><i>Date limite d'annulation d'inscription à la session A24 avec remboursement.</i></p>	<p>Le mercredi 7 août à 23 h 59.</p> <p>Après cette date, aucun remboursement.</p>
<p>PÉRIODE D'ACCUEIL</p> <p><i>Certains étudiants peuvent être convoqués à des rendez-vous, des tests ou invités à des activités d'accueil.</i></p>	<p>Du jeudi 15 août au mardi 20 août.</p>
<p>RÉCUPÉRATION DES HORAIRES</p> <p><i>Récupération des horaires dans le système Col.NET.</i></p>	<p>Du jeudi 15 août à 9 h au mardi 20 août à 23 h 59.</p> <p>Le premier jour, accès par programme selon un horaire établi.</p> <p>Après cette date, l'inscription est annulée et il faut faire une demande au SRAM pour revenir étudier au Collège à une session ultérieure.</p>
<p>MODIFICATION D'HORAIRE</p> <p><i>Possibilité de déplacer des cours à un autre moment de la semaine dans le système Col.NET.</i></p>	<p>Du jeudi 15 août à 16 h au mardi 20 août à 23 h 59.</p> <p>Accès par programme selon un horaire établi.</p> <p>AVIS : des frais de 25 \$ par modification d'horaire sont facturés à l'étudiant.</p> <p>Après cette date, l'horaire est définitif et ne peut plus être modifié.</p>
<p>ATTRIBUTION DES CASIERS</p> <p><i>Sélection d'un casier dans le système Col.NET.</i></p>	<p>À partir du vendredi 16 août à 9 h.</p> <p>AVIS : Pour conserver votre casier, vous devez installer un cadenas sur votre casier avant le 20 septembre.</p> <p>Après cette date, il est possible d'obtenir un casier en tout temps car le système est accessible en permanence.</p>
<p>VIGNETTE DE STATIONNEMENT</p> <p>Tirage au sort</p>	<p>Inscription au tirage dans Col.NET</p> <p>IMPORTANT : Veuillez consulter le module STATIONNEMENT dans votre dossier Col.NET pour les détails.</p>

DÉBUT DES COURS	Le mercredi 21 août
CHANGEMENT DE PROGRAMME	Du lundi 26 août au mercredi 30 octobre à 23 h 59.
<i>Période de demande de changement de programme pour la session Hiver 2025.</i>	Après cette date , aucune demande n'est acceptée.
DÉSINSCRIPTION DE COURS	Le jeudi 19 septembre avant 23h59.
Date limite de désinscription de cours <u>sans mention</u> au bulletin.	Après cette date , il sera possible de faire un abandon.
FRÉQUENTATION SCOLAIRE	Le vendredi 20 septembre.
<i>Date de début du recensement des clientèles.</i>	Après cette date , pour chacun des cours, l'étudiant doit indiquer dans Col.NET s'il fréquente encore ou non le cours pour retrouver l'accès aux services Col.NET.
ABANDON DE COURS	Le lundi 4 novembre avant 23 h 59.
<i>Date limite d'abandon de cours <u>sans mention d'échec</u> au bulletin.</i>	Après cette date , les cours restants à l'horaire seront maintenus et leur note finale apparaîtra au bulletin.
CHOIX DE COURS (INSCRIPTION)	Du 18 novembre dès 17h au 21 novembre avant 23 h 59.
<i>Pour la session Hiver 2025.</i>	Après cette date , annulation de l'inscription de la session Hiver 2025.
PAIEMENT DES FRAIS	Au plus tard le 21 novembre avant 23 h 59.
<i>Date limite de paiement des frais de la session Hiver 2025.</i>	Après cette date , annulation de l'inscription de la session Hiver 2025.
FIN DES COURS	Le jeudi 12 décembre.
PÉRIODE D'ÉVALUATION	Du vendredi 13 décembre au vendredi 20 décembre.
ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS	Le mercredi 18 décembre de 8 h 30 à 13 h.
REMISE DES NOTES FINALES	Le lundi 30 décembre à 16 h.
<i>Date limite de remise des notes finales de la session Automne 2024 par les professeurs.</i>	
ÉMISSION DES BULLETINS de la session Automne 2024 .	Le jeudi 2 janvier.
	Note : Les bulletins officiels ne sont pas postés. Ils sont disponibles dans Col.NET.
RÉVISION DE LA NOTE DE L'ÉVALUATION FINALE	Le mercredi 8 janvier à 23 h 59.
<i>Date limite de demande de révision de la note d'évaluation finale pour les cours de la session Automne 2024.</i>	Après cette date , aucune demande n'est acceptée.